

FE.
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-158 DU 8 AVRIL 1999

portant nomination de Madame
Adissatou YACOUBOU en qualité
de directeur adjoint de cabinet.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 97-301 du 24 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la Santé publique ;
- Sur** proposition du ministre de la Santé publique ;
- Le** conseil des ministres entendu en sa séance du 20 janvier 1999 ;

DECRETE :

Article 1er.- Madame Adissatou YACOUBOU est nommée directeur adjoint de cabinet au ministère de la Santé publique.

.../...

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 08 avril 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le ministre des Finances

Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Le ministre de la Santé publique,

Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 MSP 4
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 INTERESSEE 1 JO 1.